

Communiqué de presse

Colin&Cie obtient une licence de la FINMA – confirmation d'un modèle d'affaires établi et performant

Zurich, le 11 juillet 2022

Le gestionnaire de fortune Colin&Cie, implanté en Suisse et au Luxembourg, a obtenu la licence de la FINMA pour les gestionnaires de fortune à compter du 7 juillet 2022. A partir du 1.1.2023, cette nouvelle licence sera nécessaire afin de pouvoir poursuivre les activités. Ainsi, les gérants de patrimoine domiciliés en Suisse seront pour la première fois réglementés dans le même cadre législatif que les banques. Le modèle d'affaires établi et couronné de succès ainsi que l'approche de conseil du groupe Colin&Cie ont ainsi été approuvés par la FINMA. L'approche transfrontalière vécue jusqu'à présent, la structure organisationnelle existante et les processus éprouvés ont été examinés et confirmés en collaboration avec la FINMA. Le résultat très réjouissant assure ainsi la pérennité de cette entreprise florissante.

Colin&Cie est l'un des plus grands gestionnaires de fortune suisses avec plusieurs sites en Suisse et au Luxembourg. L'autorisation en tant que gestionnaire de fortune selon la loi suisse sur les établissements financiers (LFIN) par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) a été accordée le 7 juillet 2022 après le dépôt de la demande effectué en date du 17 février et une collaboration intensive et constructive avec l'autorité de surveillance. Cette nouvelle licence sera nécessaire à partir du 1er janvier 2023 pour pouvoir poursuivre nos activités. Cette licence valorise le travail des gérants de patrimoine en Suisse, car ils sont pour la première fois réglementés dans le même cadre juridique que les banques. Le critère déterminant à cet égard était la confirmation du modèle d'affaires existant et non la période d'autorisation jusqu'à l'octroi de la licence. Outre la structure existante, un élément important pour la procédure d'autorisation a été l'échange et la collaboration entre les différents sites du groupe Colin&Cie à travers différentes juridictions.

«Le résultat de la procédure d'autorisation a été entièrement satisfaisant, étant donné qu'il n'a pas été nécessaire de procéder à des adaptations du modèle commercial existant. Pour cela, nous avons volontairement accepté d'y consacrer plus de temps», déclare Björn Recher, COO du groupe Colin&Cie. Il ajoute : «Pour nous, il était essentiel que l'organisation déjà établie et appliquée ainsi que nos processus en partie transfrontaliers puissent être intégralement conservés. Cela souligne le professionnalisme et la durabilité de notre approche de longue date. En effet, ces éléments sont à la base du succès de nos activités jusqu'à présent et nous permettent de continuer à nous présenter de manière authentique sur le marché. Pour nos clients comme pour nos collaborateurs de longue date, l'autorisation obtenue est la garantie de la pérennité de Colin&Cie».

En outre, Björn Recher est prévoyant : «L'autorisation de la FINMA est la première étape d'une réglementation plus stricte du secteur des gestionnaires de fortune. Le véritable défi pour les instituts sera la mise en œuvre quotidienne des structures et des processus autorisés. Les un ou deux cycles d'audit à venir montreront si tous y parviendront. Avec l'autorisation de notre organisation et de nos processus actuels, nous sommes bien positionnés à cet égard».

A propos de Colin&Cie

Fondé en 2009 dans l'onde de choc de la crise financière, Colin&Cie s'est donné pour mission de renforcer la confiance de la clientèle et de miser sur les valeurs personnelles, tout en partageant sa vaste expertise de l'industrie financière mondiale. Avec plus de 2 milliards de CHF d'actifs sous gestion et une croissance de 600 millions de CHF en 2021, Colin&Cie est l'un des principaux gestionnaires de fortune indépendants des banques en Suisse et au Luxembourg. Le groupe Colin&Cie compte plus de 40 collaboratrices et collaborateurs sur cinq sites : Zurich, Zoug, Lugano, Schaffhouse et Luxembourg.
www.colin-cie.com

Contact:

Andrea Kurz, Head Marketing & Communication,
andrea.kurz@colin-cie.com, T +41 58 218 85 83